

I- INTITULÉ DU POSTE

Alternance Animation de l'incubateur - SINGA Lyon

II- LOCALISATION DU POSTE

Tiers-lieu du Faitout, La Mulatière 69350

III- CADRE DE LA MISSION

L'alternant.e Chargé.e d'accompagnement d'entrepreneurs exerce sa mission sous l'autorité d'Isciane GAUDIN-BERTONI, coordinatrice de l'entrepreneuriat de SINGA Lyon.

Le parcours entrepreneuriat inclusif proposé par SINGA Lyon a un triple objectif :

- Accompagner les personnes réfugiées vers la création et le développement de leur projet entrepreneurial via des formations, un suivi individualisé et l'accès à un réseau d'expert-es et/ou de mentors ;
- Favoriser le déploiement de projets entrepreneuriaux portés par des personnes réfugiées non réfugiées qui souhaitent, via leurs initiatives, miser sur l'innovation et leur fort potentiel d'impact pour promouvoir l'accueil, le vivre-ensemble et l'échange interculturel ;
- Mobiliser la communauté de SINGA et son réseau de partenaires à travers l'animation d'évènements, d'ateliers, de formations et la coordination de nombreuses mises en relation.

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat se compose en quatre étapes pour s'adapter aux différents stades d'avancées des projets :

Afin d'atteindre ces objectifs, le programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat se compose en quatre étapes pour s'adapter aux différents stades d'avancées des projets :

1. **La sensibilisation à l'entrepreneuriat** : pour faire découvrir l'entrepreneuriat et informer sur les opportunités d'accompagnement. A travers de sessions d'informations collectives et des temps d'accueil individuel, d'information et d'orientation de porteurs de projet.
2. **La Pré-incubation ou accompagnement au fil de l'eau** : pour passer d'une idée à un projet entrepreneurial. Cette phase permet aux participant-es de poser les bases de leur projet à travers un suivi individualisé, des mises en relation avec des professionnels et des temps collectifs ponctuels.
3. **L'Incubateur** : pour passer du projet vers la création de sa structure en rejoignant un programme de 6 mois pour approfondir et intensifier l'accompagnement proposé en pré-incubation. Cela passe notamment par :
 - Un programme d'ateliers et formations construit à partir des besoins des entrepreneurs (comptabilité, marketing, prise de parole en public...)
 - Un suivi individuel par l'équipe de SINGA (diagnostic des besoins, conseils, plan d'action, etc.)
 - Une mise en réseau s'appuyant sur la force de la communauté, du réseau SINGA et notre ancrage local
4. **La post-crédation** : pour les projets passés par les programmes d'accompagnement de SINGA, et qui sont accompagnés en post-crédation avec la structuration d'un programme spécifique via un suivi individuel et collectif, le déploiement d'opportunités d'affaires, des invitations aux temps collectifs communs, de l'événementiel...etc



Il-Elle travaille dans les locaux de SINGA Lyon, qui accueille l'ensemble du parcours entrepreneurial inclusif et soutient les équipes dans le cadre de l'accueil, l'orientation et l'accompagnement individuel des entrepreneurs accueillis dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la création. Il-Elle crée des synergies entre les différents membres bénévoles et partenaires de la communauté, avec pour objectif de permettre aux porteurs de projets sociaux et nouvellement arrivés sur le territoire, de mieux s'outiller, structurer leur idée et leur projet et bien s'entourer. Il-Elle accueille, organise les mises en liens avec l'écosystème et accompagne des porteurs de projets réfugiés ou locaux dans leur parcours entrepreneurial du passage de l'idée au projet.

IV- MISSIONS

1. Déploiement et animation du parcours d'accompagnement collectif

- Co-construction du parcours collectif avec la nouvelle promotion d'entrepreneurs sélectionnés ;
- Organisation et co-animation des modules de formations à l'entrepreneuriat (étude de marché, accès aux financements, stratégie de communication, etc.) en lien avec les expert.es du programme ;
- Organisation et animation d'évènements d'idéation, d'innovation et d'intelligence collective ;
- Mobilisation des bénévoles et experts dédiés aux interventions prévues.

2. Accompagnement des porteurs et porteuses de projets accompagné.e-s

- Diagnostic des besoins et soutien au suivi individuel des porteurs de projet accompagné.e.s dans le cadre de l'incubateur de SINGA Lyon ;
- Mise en relation entre les entrepreneur.e-s, les partenaires et la communauté SINGA.

3. Animation de la communauté bénévole et entrepreneurs

- Sourcing et onboarding de nouveaux bénévoles sur des missions de mentorat, de coaching expertise ou de formation ;
- Organisation de temps informels entre bénévoles du pôle et entre bénévoles et incubés.

4. Missions transversales

- Contribution à l'organisation des grands temps forts du parcours intégré (soirées de clôtures, jurys de sélection, phase de sourcing) ;
- Communication autour du programme et des entrepreneur.e-s ;
- Participation au reporting des résultats du programme via l'outil CRM ;
- Participation aux activités et évènements de SINGA à Lyon.

V- COMPÉTENCES REQUISES

- Parcours en économie, business management, entrepreneuriat ou sciences politiques apprécié, mais profils atypiques encouragés et appréciés
- Appétence pour le monde de l'entrepreneuriat et les dispositifs d'impact social
- Appétences/curiosité des outils d'animation d'atelier d'intelligence collective et de design thinking
- Expérience ou curiosité du travail interculturel
- Connaissance de l'écosystème entrepreneurial lyonnais
- Capacité à travailler en équipe



- Polyvalence, ouverture d'esprit, autonomie, flexibilité, bienveillance
- Esprit entrepreneurial, prise d'initiative
- Maîtrise de l'anglais
- Maîtrise de l'espagnol, de l'arabe, du persan ou toute langue rare (pashtun, ourdou, swahili) appréciée

VI- CALENDRIER

Pour déposer votre candidature, envoyez CV et lettre de motivation à isciane@singa.fr avec pour objet "Candidature - Alternance Incubateur SINGA Lyon".

- Candidatures jusqu'au 29/11/2024 inclus.
- Entretiens entre le 02/12/24 et le 05/12/24, réponse dans la semaine qui suit les entretiens.
- Démarrage souhaité de la mission début janvier 2025..

VII- CONDITIONS SALARIALES

Rémunération : base légale (en fonction de l'âge et du niveau d'études)

Tickets restaurants, transports mensuels remboursés à 100 % sur justificatifs, possibilité mutuelle remboursée à 60 %

Contrat d'alternance

Travail ponctuellement en week-end et soirée (lors d'ateliers ou autres évènements).